



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-59652>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-59652**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : VILLE DE PARIS - DFA - SDA - SA4

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance multi-technique du stade Charléty 75013 Paris

Description : La présente consultation a pour objet la Maintenance multi technique du stade Charléty 75013 Paris. La maintenance multi technique du stade Charléty comprend notamment les prestations de maintenance des installations et équipements suivants : chauffage ventilation climatisation, plomberie-sanitaires, installations électriques, éclairage, SSI, onduleurs, groupes électrogènes, ascenseurs, équipements de cuisine et restauration, portes et barrières automatiques, interphonie/vidéophonie, sonorisation, pompes et surpresseurs, Gestion Technique Centralisée des bâtiments, vidéosurveillance, contrôle d'accès, équipements et matériels sportifs, écrans géants, chronométrage. Le marché définit pour chaque type d'installation ou d'équipement les niveaux de maintenance préventive et corrective attendus. Le responsable de site est chargé en outre, de la coordination avec les prestataires d'accueil sécurité-incendie et de nettoyage du Stade Charléty.

Identifiant de la procédure : e29f0820-22db-4129-af55-f8a24a63adcb

Identifiant interne : 2400809

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché comporte : - d'une part, des prestations à prix global et forfaitaire pour l'ensemble des prestations de gestion courante. Cela comprend toutes les prestations de maintenance préventive ainsi que des prestations de maintenance corrective dont le prix ne dépasse pas 200 euros HT. - d'autre part, des prestations exécutées à bons de commande basés sur un bordereau des prix unitaires pour les prestations non comprises dans le forfait, ainsi que pour les prestations complémentaires réalisées lors des rencontres sportives et événements organisés sur le site. La durée du marché est de 24 mois (soit 2 ans) à compter du 02/10/2024 ou du jour de la notification si elle intervient postérieurement au 02/10/2024 (pour la période de recouvrement) ; marché reconductible par tacite reconduction dans les mêmes termes, une fois pour 24 mois (soit 2 ans), à compter du lendemain de la fin de la première période. La période d'exécution des prestations débute le 16/10/2024. Pour la période de 2ans : avec un montant minimum de 90 000 euros HT et un maximum de 1 000 000 euros HT. Les prix sont révisibles. Un niveau minimum de conformité est attendu au stade de l'offre (voir article 4.3 du RC). Le candidat retenu pour le marché devra mettre en oeuvre une démarche d'insertion au bénéfice de personnes éloignées de l'emploi, dans le cadre de l'exécution du marché, dans les conditions précisées au CCAP. Les candidats ne sont pas autorisés à formuler de réserve dans leur offre sur la clause d'insertion par l'activité économique sous peine de voir leur offre déclarée comme irrégulière au motif de non-respect du cahier des charges. Les conditions d'exécution du contrat résultant de la présente consultation comportent ainsi des considérations environnementales, détaillés au CCAP. Le titulaire devra s'engager, au titre de l'exécution du marché, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses pratiques sociales en matière de prévention des discriminations, ainsi que de promotion de l'égalité des chances et de la diversité. Pour se faire, il se réfère à l'annexe 2 du règlement de la consultation. A l'appui de leur candidature, les candidats transmettent les éléments suivants : - Le formulaire DC1 (lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants) ou équivalent, dûment complété et comprenant notamment : une déclaration sur l'honneur justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés L.2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 du Code de la commande publique. À ce titre, les candidats veilleront à répondre à la rubrique F1 du formulaire DC1 (case à cocher). - Le formulaire DC2 (déclaration du candidat ou du membre du groupement) ou équivalent, dûment complété. Ces formulaires et leurs notices d'utilisation sont téléchargeables sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> Il est interdit aux candidats de présenter, pour le marché, plusieurs offres en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, - En qualité de membres de plusieurs groupements. Dans le cadre d'une candidature en groupement, chaque membre du groupement doit fournir l'intégralité des documents et renseignements attestant de ses capacités juridiques, professionnelles, techniques et financières. En revanche, l'appréciation des capacités du groupement est globale. La forme du groupement n'est pas imposée au stade de la procédure de passation. En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. Sur le fondement de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de conclure ultérieurement avec le titulaire, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles confiées au titulaire.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les motifs d'exclusion touchant les opérateurs économiques sont listés aux articles L.2141-1 à -14 CCP et au RC (art. 4.2)

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Maintenance multi technique du stade Charléty 75013 Paris

Description : Maintenance multi technique du stade Charléty 75013 Paris

Identifiant interne : 2400809

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : . Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années . Présentation d'une liste des références de prestations de services effectués au cours des trois dernières années.

Critère :

Type : Autre

Nom : Niveau minimum de capacité

Description : Il est exigé un chiffre d'affaires moyen sur les 3 dernières années supérieur ou égal à 1 200 000 euros HT.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 25/06/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative. A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'État dans sa décision Département de Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 (n°358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 4

Code postal : 75181

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : VILLE DE PARIS - DFA - SDA - SA4

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 7 avenue de la porte d'Ivry

Ville : paris

Code postal : 75013

Pays : France

Adresse électronique : dfa-bm4@paris.fr

Téléphone : 0100000000

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d13f6170-06ea-4c52-836b-88fd258ca55d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/05/2024 à 14:08

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/05/2024